

Mesdames, Messieurs, une fois de plus, je vous remercie d'être présents à cette traditionnelle cérémonie des vœux. C'est l'occasion de saluer ensemble cette année qui commence et d'évoquer ce qu'on voudrait qu'elle soit, une année porteuse de bonnes nouvelles. Je remercie mes conseillers qui sont là, à ma gauche, pour me soutenir - maintenant, et aussi, tout le long de l'année. Au nom de tout l'équipe municipale permettez-moi de vous présenter, ainsi que vos familles et toutes les personnes qui vous sont chères, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de réussite dans vos projets personnels et professionnels. Bien sûr, nous avons une pensée et un mémoire pour tous ceux qui nous ont quittés en 2016 et nous formulons des vœux pour tous ceux qui traversent des moments difficiles et justement qui ont de sérieux problèmes de santé.

2017 commence ... passons un œil dans le rétroviseur et faisons un petit bilan de cette année 2016, où on a pu connaître des moments difficiles aussi. Notre pays a connu malheureusement, encore cette année, la folie meurtrière de quelques-uns et qui a visé beaucoup trop de familles. Année difficile aussi dans le domaine agricole : année calamiteuse où finalement, la succession de fortes pluies en juin et d'une très forte sécheresse l'été suivant, a été catastrophique.

J'en profite tout de suite pour vous dire que, si vous avez constaté dans vos bâtiments, dans votre maison d'habitation, des fissures, si vous estimez que ce bâtiment est victime de la sécheresse, n'hésitez pas à venir à la mairie, nous adresser un courrier, avec les photos, et nous remontons tout cela à la Préfecture pour essayer de demander l'état de catastrophe naturelle - puisque sans cette arrêté préfectorale, vos assurances ne pourront pas marcher.

Cette année, même si elle était difficile, a eu, quand même, de côtés sympathiques, au niveau de l'état civil à St Martin ; deux mariages, deux naissances ! Alors, bienvenue à Léane, et à Léo. Cette année aussi, au niveau communal, on a essayé à faire notre boulot ; et d'avancer en matière d'investissement. Les subventions attendues du Conseil Départemental ont eu un délai, ce qui a décalé le programme que nous avons mis au point en matière d'accessibilité - qui n'est, pour le moment, terminé : les sanitaires sur la place du 1er juin et les sanitaires de la Salle des Associations. Les artisans qui sont chargés de ces travaux, étant artisans de qualité, sont très sollicités et donc n'ont pas pu encore commencer ces travaux. Le mur droit du cimetière devrait aussi être refait, et nous avons réalisé une espace cave-urnes au cimetière.

Les subventions du Conseil Départemental ont fortement baissées ou en tout cas leur méthode d'attribution a changé. Avant, nous avons eu un pourcentage (25% du coût des travaux), depuis 2016 il s'agit d'un montant fixe - 17500€, et en 2017 ce montant va être légèrement en baisse à 17300€. Nous avons quelques idées pour l'attribution de cette somme, par exemple, le mettre dans la voirie. En parlant de la voirie, les projets effectués en 2016 étaient aux Forges, à Chez Piquet, au Pont Bars et à La Bergerie.

En matière d'assainissement, il a eu une étude sur nos réseaux, qui a débouché, bien sûr, dans un programme de travaux à effectuer ; nous attendons que Eaux de Vienne nous disent quelles sont les entreprises qui seront retenues pour faire ces travaux et sur quels travaux nous nous engagerons. Il y a une enveloppe collective de 155000€ de travaux sur le réseau collectif dans le bourg, aux Maladries dans le secteur rue de la Croix et vers le rond-point. Sur ce programme on peut avoir 80% de subvention ; 66% de l'Agence de l'eau Loir Bretagne et complété par le Conseil Départemental.

2016 c'était aussi le début de la construction du parc éolien des Courtibeaux, crée par l'opérateur WKN, ces travaux ont débuté au mois d'octobre, ils devraient s'achever pour des raisons environnementales fin février, et reprendront au 1er septembre 2017. Je vous rappelle que quand ce parc sera terminé, au printemps 2018, il générera pour la commune une recette annuelle d'environ 21000€, issue de l'IFER et la taxe foncière bâtie. Il y aura aussi une enveloppe attribuée à la commune de 100000€ à destination de la voirie ou au bâti communal.

Un autre projet qui impactera la commune de façon importante est le PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. En matière d'urbanisme, la commune n'a plus beaucoup la main, mais néanmoins, il nous appartient de mettre à point ce plan, en fixant non seulement les espaces constructibles mais aussi, le petit patrimoine local (haies, fontaines) qu'on veut protéger. Nous vous sollicitons de nous informer de tout exemple de ce type de patrimoine.

Vous avez constaté que nous avons vidé le plan d'eau - ou essayé de le vider. Il y a 10 ans, quand on l'a fait pour la dernière fois, il restait beaucoup moins d'eau, il faut adresser ce problème. Si on s'est lancé dans ce vidange, c'est pour plusieurs raisons : au niveau de la qualité d'eau, pour l'assainir et le chauler. Comme vous le savez, cet été la baignade a été interdit pour la première fois à cause de l'eau impropre.

J'aimerais avoir une pensée pour les deux conseillers municipaux qui n'ont pas voulu continuer à notre côté - Vincent Pierre et Bruno Baudouin. Cela démontre que le travail d'équipe n'est pas toujours chose facile. Je les remercie pour leur travail au cours de ce mandat et leur offre mes meilleurs vœux pour 2017.

Comme vous le savez sans doute, L'Abbaye de la Réau vient d'avoir un nouveau propriétaire et, à priori, rouvrent ses portes au public pour la visite à Pâques cette année.

Je ne saurais clore cette année 2016 sans évoquer un grand moment de la vie de notre commune - je veux parler du concert des Heures Vagabondes et du formidable engouement de la centaine de bénévoles qui ont porté cette organisation jusqu'au firmament de la réussite - merci à toutes et à tous !

Nous voici désormais en 2017.

Dans quelques jours, vous serez sollicité par Hélène Pic-Diot, agent recenseur à St Martin L'Ars ; en effet, à compter du 18 janvier le recensement de la population 2017 commence. Il nous livrera une photo nouvelle de notre commune. Réservez-lui, bien sûr, le meilleur accueil.

Le Conseil Municipal sera une fois de plus attentif au patrimoine communal. D'après ce que je crois savoir, certains travaux de consolidation d'un des murs de l'église ne sont pas à exclure. Si la rénovation de la façade de la mairie ne semble plus une priorité (surtout car la subvention principale de la Région vient d'être refusée) certaines interventions d'entretien ne sont peut-être pas à éviter. La liste n'est pas exhaustive, je fais confiance aux conseillers pour proposer d'autres sujets. La salle des associations verra sa cuisine plus adaptée, un coup de peinture par le service technique y est prévu.

En matière de voirie, je proposerai au Conseil d'investir le 17300€ de subvention du Conseil Départemental dans un programme d'investissement voirie. Cela n'extra pas un programme de fonctionnement voirie par ailleurs. A ce sujet, 2017 sera une année charnière le temps à la nouvelle Communauté de Communes Vienne et Gartempe de mettre en place son organisation pour 2018. Car nous allons vivre de plus en plus au rythme de cette nouvelle communauté ; 55 communes, 77 délégués et de nouvelles compétences. Outre le développement économique, c'est l'urbanisme, la voirie, la petite enfance, le tourisme, la gestion des milieux aquatiques et, en 2020, l'eau et l'assainissement qui seront dans les mains des 77 délégués.

Un plus grand canton, une plus grande communauté de communes, une plus grande région ...

2017 est, bien sûr, une année particulièrement intense en matière de démocratie - élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, élections législatives les 11 et 18 juin. Les St Martinois l'ont bien compris, puisqu'ils sont 29 à s'être déplacés pour s'inscrire sur la liste électorale.

Côté finances, l'année 2016 n'a pas été particulièrement excitante. C'est 14000€ de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en moins par rapport à 2014. Cela devrait s'accroître en 2017. Mais comme le dit Mme Koenig, notre trésorière à L'Isle Jourdain, "notre très faible taux d'endettement contigu à des taxes locales qui n'ont pas évolué depuis 10 ans sont deux formidables leviers - l'un devant être manœuvré avec pertinence et l'autre avec modération.

Côté réjouissances, nous devrions nous retrouver pour la Fête du Village vers mi-juin ... qui sait, journée clôturée par un feu d'artifice ?

En attendant, je laisse la parole à la chorale et, par la suite, au jury du concours des Maisons Fleuries.

Merci de votre attention et à nouveau, au nom de la municipalité je vous souhaite une bonne année.